

# Vénérand Nouvelles



*Journal d'informations locales*  
N°218 - Janvier 2026





## Sommaire du n° 218

Edito.....	2
Etat civil /Informations / Dates à retenir.....	3
Ouverture de la Maison de l'aqueduc / travaux de la salle municipale .....	4
Paroisse / 11 novembre 2025.....	5
Ecole et ciné / Octobre Rose.....	6
Bibliothèque: Café mortel / fréquentation.....	7
Bibliothèque « Les femmes ont dit non .....	8
La rentrée des Nounous et des Tout-petits.....	9
Temps Libre.....	10
Nouveaux bureaux: Les Enfants de l'Aqueduc et le Foyer Rural.....	11
Foyer Rural: Journée festive du 26 juillet / Nettoyage de la Commune.....	12
Soirée Beaujolais / Au fil des rues.....	13
Portrait: Sophie BETANT .....	14
L'Annuaire des professionnels de la Commune.....	15
Les comptes rendus de conseils municipaux .....	16

Ont participé à la réalisation de ce numéro 218:

BERNAZEAU Pierrette	GANDOUIN Hélène	MARTINEAU M-A
CARDINAL Catherine	GAY Clément	PAILLOU Alain
CHUPEAU Chantal	GENOU David	PORTRAT Christelle
FICHEL Véronique	LIBOUREL Françoise	ROSA Denise
GALLIARD Aline	LACOUTURE Stéphane	VESVAL Catherine



« Vénérand-nouvelles”

Journal trimestriel  
d'informations locales

Siège social : Mairie de Vénérand

17100 VENERAND

Directeur de la publication :  
LIBOUREL Françoise,  
Maire de Vénérand

L'impression est réalisée par  
BORDESSOULES IMPRESSIONS

# É D I T O



*Petite pointe de nostalgie en abordant cet éditorial, Vénérand pour moi c'est un peu cette définition :*

**V** comme village... je trouve le mot rassurant. Garder un esprit « village » tout en s'agrandissant, se modernisant.

**E** comme entraide... l'heure civique a permis de créer du lien. Même si c'est encore un peu timide, l'idée est là. Il est important de prendre du temps pour aider les autres.

**N** comme nature... nous avons la chance d'être entourés de bois, de verdure, et les chemins ne manquent pas pour apprécier cet environnement quelle que soit la saison.

**E** comme école... elle n'est pas encore en péril mais l'effectif diminue d'année en année. Peu de naissances, c'est une constatation nationale et Vénérand n'échappe pas à cette baisse constante.

**R** comme retraite... je me prépare à cette étape de la vie, ma maison et mon jardin sont contents de me retrouver plus disponible

**A** comme associations... la commune est riche du dévouement des bénévoles du tissu associatif pour animer la commune et plus encore

**N** comme Noël... les fêtes de fin d'année sont là, que l'on soit petit ou grand c'est un moment pour partager de belles émotions

**D** comme demain... Les 36 communes de la Communauté d'Agglomération de Saintes travaillent à l'élaboration du futur PLUi. Ce document d'urbanisme à l'échelle communautaire tiendra compte de l'évolution des pratiques en matière d'urbanisation, d'utilisation des sols, du respect de notre environnement, etc

Je termine cette énumération en souhaitant à chacun d'entre vous une très belle année 2026, pleine de bons moments à partager sans modération, bonne année à tous.

*Françoise LIBOUREL*

## ETAT CIVIL

### DÉCÈS

*Gwenaelle DURANT décédée le 11 octobre 2025*

*Serge BOUDEAU Décédé le 28 novembre 2025*

**Toutes nos condoléances aux familles**



## INFORMATIONS

### ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Le décret n°2025-848 du 27 août 2025 fixe les dates des élections municipales au **dimanche 15 mars 2026** pour le premier tour de scrutin et au **dimanche 22 mars 2026** pour le second tour.

En application de la loi du 21 mai 2025, ces élections marquent un changement majeur : le scrutin de liste paritaire est étendu aux communes de moins de 1 000 habitants dont Vénérand fait partie. L'objectif est de favoriser la parité et renforcer la cohésion des conseils municipaux.

Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter ou de supprimer des noms ni de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

La loi étend le scrutin de liste proportionnel et paritaire à l'élection des adjoints. Pour cette élection, il est désormais obligatoire de présenter une liste paritaire de candidats. L'ordre de présentation des candidats n'est pas obligatoirement le même que pour la liste des candidats au conseil municipal. L'obligation de parité ne s'applique pas au couple maire / premier adjoint.

### RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement doit être effectué auprès de la mairie de votre lieu de domicile, soit par déplacement, soit par téléprocédure via le portail internet service-public.fr, service « RCO ». Il est obligatoire pour tous les Français (garçons et filles) entre la date du 16ème anniversaire et la fin du troisième mois suivant, avec possibilité de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Pour accomplir cette démarche, vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille sur lequel vous apparaissiez.

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE, PERMANENCES DES ÉLUS

Les horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30. En cas de formation ou d'absence, la fermeture exceptionnelle sera affichée sur les portes de la mairie et sur le site internet: [www.venerand.fr](http://www.venerand.fr).

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE AU PUBLIC

Samedi: 10h00 - 12h00

### COORDONNÉES DES ÉLUS POUR TOUTE URGENCÉ

Mme LIBOUREL Françoise, Maire :	06.79.32.97.96
Mme TEXIER Martine, 1 <sup>er</sup> adjointe :	06.41.23.98.87
M. BELLANGER Ludovic, 2 <sup>ème</sup> adjoint :	06.03.07.29.15
Mme FICHEL Véronique, 3 <sup>ème</sup> adjointe :	06.73.33.05.54

### Date à retenir :

#### • Janvier :

- le lundi 5 : rentrée scolaire 2026

- le vendredi 9 : Vœux du Maire à 19h dans la salle municipale

#### • Février :

- le vendredi 6 : dernier jour pour s'inscrire sur les listes électorales

- le samedi 21: Théâtre « Les Chapotins » à 20h30 à la salle municipale

#### • Mars :

- le dimanche 15: 1er tour des élections municipales

- le dimanche 22: 2nd tour des élections municipales

## OUVERTURE DE LA MAISON DES AQUEDUCS

**Après plus de 5 ans de travaux, la maison des Aqueducs a ouvert officiellement ses portes en septembre à la veille des Journées Européennes du Patrimoine.**

Le site, mis à disposition de Saintes Grandes Rives l'Agglo depuis 2019, a été officiellement ouvert le vendredi 19 septembre 2025. A cette occasion plusieurs centaines de personnes ont pu découvrir cet espace culturel con-

sacré aux aqueducs antiques de Saintes au cours des Journées Européennes du Patrimoine les 20 et 21 septembre 2025.

Ce lieu unique propose un parcours immersif réparti sur trois niveaux, permettant de mieux comprendre le rôle de l'eau et le génie hydraulique romain.

Conçue en partenariat avec la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Charente-Maritime, la Maison des Aqueducs propose une expérience interactive et pédagogique, notamment grâce à l'utilisation de casques de réalité virtuelle.

L'agglomération n'a pas encore détaillé les modalités de gestion du site. Des visites devraient être proposées cet hiver aux scolaires avant une réelle ouverture au public annoncée au printemps 2026.



### Articles:

David GENOU

### Photo de l'inauguration:

Bruno ROUGEON

### Photo des travaux :

Stéphane GUILLAUD

## RÉNOVATION DE LA SALLE MUNICIPALE

**D'importants travaux ont été réalisés à l'automne pour améliorer l'isolation thermique de la salle avec la pose de nouvelles menuiseries et la réfection du plafond.**

Fini les portes difficiles à ouvrir et lourdes à manipuler. Les menuiseries en bois de la salle municipale ont toutes été remplacées par des ouvertures en alu.

Ces huit portes de couleur blanche assurent une meilleure isolation et demandent peu d'entretien contrairement au bois. Elles sont vitrées en partie haute avec tierce, c'est-à-dire avec deux ouvrants en 2/3, 1/3 répondant aux normes d'accessibilité.

A l'intérieur, l'ancien plafond suspendu a été déposé pour permettre une réfection de l'isolation. La structure coupe-feu répond aux exigences de la réglementation incendie tout en garantissant une isolation thermique très performante. L'éclairage a été modernisé avec la pose de dalles LED plus économies. Enfin la salle est désormais équipée d'une nouvelle sonorisation.



## PAROISSE ST HILAIRE-BRIZAMBOURG « 13 CLOCHERS DONT VENERAND FAIT PARTIE »



### Un mot de notre curé

Les chrétiens vont fêter à Noël l'Incarnation de notre Seigneur Jésus-Christ (le 24 décembre à 19h à Brizambourg) et la Manifestation de Dieu dans le monde entier (le 6 janvier en la fête de l'Epiphanie).

Que ces fêtes ne nous soient pas indifférentes ! Vivons les et rendons les présentes dans notre vie (en participant à la messe, en célébrant au Nouvel An la Mère de Dieu) et dans notre maison en y plaçant le sapin de Noël et la crèche.

N'oublions pas ceux qui sont dans la peine, ceux qui sont seuls, isolés, malades ! Que ce soit un peu Noël pour eux aussi grâce à nos visites peut-être et nos prières !

*Mes meilleures voeux pour cette sainte fête de Noël et joyeuse année 2026 à vous toutes et tous.*

Père Benoît

### Messes à venir :

Mercredi 24 décembre: Veillée de Noël à Brizambourg à 19h

Mercredi 25 décembre: Jour de Noël messe à Burie à 11h

Samedi 27 décembre: Messe à Burie à 17h30

Dimanche 28 décembre: Messe à St Hilaire à 10H30

Jeudi 1<sup>er</sup> janvier: Messe à Burie à 9h

***Pour les autres dimanches se reporter au tableau d'affichage près de l'église .***

### Article :

Hélène GANDOUIN

Tél : 06.11.96.23.72

Nouvelle adresse mail de la Paroisse:

pshdvstainthilaire@gmail.com

## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Dans le cadre du Passeport du civisme, une partie des élèves de la classe de CM1-CM2 a participé à la cérémonie de commémoration du 11 novembre à Vénérand. La plupart, avec leur famille, en tant que simples spectateurs mais neuf d'entre eux étaient venus pour lire des lettres écrites durant la première Guerre Mondiale. Ces lettres, très gentiment prêtées par Mme Buffo, habitante de la commune, étaient celles de son papa, Abel Gombert, soldat de la Grande Guerre de 1914 à 1919, et de la maman de celui-ci, Célestine Gombert.

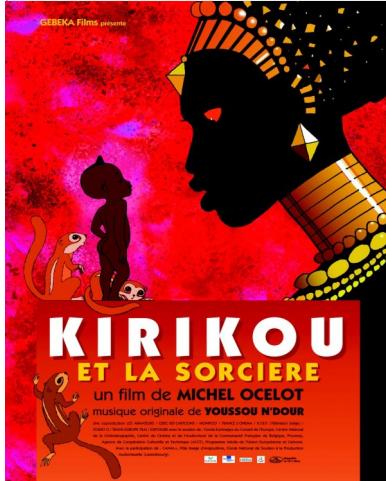
Lues par les élèves, ces missives venaient se répondre l'une à l'autre, comme un rappel du quotidien si difficile de cette période et de ce lien épistolaire si important et tant attendu de chaque côté.

Un grand merci à Mme Buffo pour la mise à disposition de ces précieuses lettres, à Mr Melloul pour l'aide apportée, aux élus pour la place accordée à cette lecture, à l'ensemble des élèves présents et à leur famille et surtout aux élèves lecteurs pour leur implication et pour nous avoir, par leur lecture, fait vivre un moment rempli de ce devoir de mémoire qui est au cœur de ces cérémonies.



### Article :

Stéphane LACOUTURE



#### Article :

Stéphane LACOUTURE



#### Article :

Catherine VESVAL

## ECOLE ET CINÉMA

Lundi 13 octobre, la classe de CM1-CM2 s'est rendue au cinéma Le Gallia, à Saintes, afin d'assister à la première séance d'Ecole et Cinéma pour voir « Kirikou et la sorcière », « un film d'animation français,...en couleur,...parlant,...drôle,...coloré, musical... ».

L'histoire, c'est « un petit garçon, Kirikou, qui veut sauver son village... Il est petit mais il est courageux... Il y a une sorcière (Karaba) qui fait des malheurs au village de Kirikou... Elle transforme les hommes en fétiches... et prive les habitants du village de l'eau et des bijoux en or... Son grand-père lui dit que Karaba est méchante car elle a une épine de poison plantée dans le dos... Kirikou arrive à lui enlever et elle devient gentille... »

Ils ont aimé le film car « l'histoire était belle... il y a du suspense et ça se

termine bien... le film était drôle... Kirikou sauve tout le monde... le film était coloré, drôle et avec plein d'animaux et de fleurs... j'ai bien aimé que ce soit un enfant le héros.... L'Afrique, c'est mon continent préféré... »

Les scènes qu'ils ont préférées : « Quand les rats palmistes remerciaient Kirikou et lui donnaient des cadeaux et des câlins... »

« Quand Kirikou libère la sorcière à la fin car c'est joyeux... Quand Kirikou sauve les enfants à la rivière... »

« Quand Kirikou a volé les bijoux car c'est malin... Quand Kirikou rentre dans la source maudite car il y avait des bruits bizarres... Quand il met la tête dans une louche, ça nous donne un aperçu de la taille... »

Prochain film en janvier 2026.

## OCTOBRE ROSE

Nous nous sommes retrouvés le dimanche 12 octobre, vers 9 heures, sur le parking de la mairie. Un café de bienvenue, accompagné d'une part de cake, nous attendait.

La caravane rose des Enchanteuses, association qui aide les personnes victimes du cancer du sein, trônait également à proximité. Chacun a pu y régler ses 5€ de participation à la marche.

Vers 9h30, Théo nous a proposé un échauffement. Dès 9h45, une quarantaine de marcheurs de tous âges prenait le départ de la randonnée. En plus de la marche, le groupe devait aussi trouver 5 galets porteurs de messages de prévention en rapport avec le cancer du sein. Bonne humeur et papotages étaient de mise, si bien qu'il a fallu rappeler aux marcheurs la présence des galets ! Finalement, chacun s'est recentré sur l'objet de sa présence et ceux-ci furent trouvés facilement.

Après environ 9km et 2 bonnes heures de marche, nous

avons regagné notre point de départ. Nous avons pu nous désaltérer. Séverine qui représentait l'association « les Enchanteuses » nous a livré quelques informations sur cette terrible maladie qui touche aussi bien les hommes que les femmes. Directement impactée par les propos qu'elle tenait, son discours s'est terminé de façon poignante, faisant prendre conscience à chacun que NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !!!

Chacun a pu acheter différents petits objets en lien avec la lutte contre le cancer du sein, échanger, interroger Séverine ou prendre un flyer expliquant comment palper ses seins.

La matinée s'est terminée autour d'un apéritif. L'association a récolté 450 €.



## À LA BIBLIOTHÈQUE : LE CAFÉ MORTEL

Samedi 8 Novembre, notre bibliothèque a connu une fréquentation jamais connue, puisque 25 adultes de tous âges et 4 personnes de l'association « Ensemble autour de la mort » se sont retrouvés ce jour-là pour échanger à propos de la mort. Sujet tabou qu'on muselle souvent, cette rencontre était l'occasion de libérer la parole, chacun pouvant exprimer ses interrogations, une expérience vécue, une inquiétude ... Peut-être aussi l'occasion de « revoir sa copie » en étant confronté au point de vue des autres : dois-je associer les miens à mon projet de funérailles ou est-ce mon affaire puisque ce sont mes dernières volontés ?



Bien des thèmes furent abordés :  
- Importance pour ceux qui restent d'avoir un lieu pour se recueillir ?  
- Quelles funérailles : en dehors de l'enterrement traditionnel et de la crémation, a-t-on un autre choix possible ?  
- La perte de nos animaux de compagnie  
- Les transformations du corps mort,  
- ...  
Un échange riche et respectueux, sans jugement, pendant presque 2 heures.

Les bénévoles de la bibliothèque ont ensuite proposé un apéritif pour clore cette matinée. L'occasion de partager encore en petits groupes !

L'association nous a proposé de nous revoir le 11 novembre à l'Atlantic-ciné pour voir un film intitulé « Compostez-moi » et le 20 novembre pour une conférence, organisée avec 2 chercheurs, qui apporteront des informations sur l'avancée des travaux permettant, peut-être un jour, un autre type de funérailles ...

### NOUVEAUX HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

- Samedi 10h à 12h

### Article:

Catherine Vesval

## FRÉQUENTATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque communale de Vénérand est depuis de nombreuses années un lieu de culture, de curiosité, de rencontres et de partage. Gérée par une équipe de bénévoles investis, elle a toujours eu pour vocation d'offrir à tous un accès simple et gratuit aux livres et au savoir. Pourtant, ces derniers mois, un constat s'impose : la fréquentation de la bibliothèque diminue.

Les animations, les expositions et les nouveautés proposées attirent de moins en moins de visiteurs, et de nombreux ouvrages restent sans lecteurs. Derrière chaque permanence, chaque livre rangé, chaque animation préparée, il y a du temps donné avec passion par des bénévoles qui croient au rôle fondamental de la lecture et de la culture dans la vie de notre village. Face à ce manque de fréquentation, une certaine lassitude et une déception commencent à se faire sentir. Cet article n'a pas pour but de reprocher, mais d'alerter et d'inviter à

la réflexion collective. Une bibliothèque ne peut exister sans ses lecteurs. Elle vit par les échanges, la curiosité, la présence des habitants qui la font vivre et évoluer.

Nous souhaitons rappeler que la bibliothèque est un service de proximité, ouvert à tous, petits et grands, lecteurs passionnés ou occasionnels, curieux d'un jour ou fidèles de toujours. Elle est un bien commun, un lieu de lien social, et un espace de découvertes que nous avons la chance d'avoir au cœur de notre commune.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin de vous : de votre présence, de vos visites, de vos idées, de votre soutien. Un simple passage, un livre emprunté, une animation à laquelle on participe, peuvent faire toute la différence. Nous espérons sincèrement que cet appel sera entendu et que la bibliothèque de Vénérand retrouvera bientôt une dynamique portée par ses habitants.



### Article:

Catherine Vesval, Aline Gaillard, Pierrette Bernazeau, Clément Gay, Véronique Fichel.

**LA BIBLIOTHEQUE VOUS PROPOSE EN 2026:**

**De janvier à avril :** collecte des recettes héritées de nos familles, qui ont une histoire, un terroir. Puis mise en commun et choix du menu pour un moment festif autour d'un repas.

Contact: Catherine Vesval  
06 88 93 08 15

**De janvier - avril :** confection d'épouvantails.

Contact : Véronique Fichel  
06 73 330 554

**En février :** animation sur le miel avec « Le Rucher de l'Aqueduc »

Contact : Véronique Fichel  
06 73 330 554

**En mars :** La femme

Contact : Clément Gay 06 46 06 20 63

**Article :**

Véronique FICHEL

## LES ÉLÈVES DE CM1-CM2 À LA DÉCOUVERTE DE L'EXPOSITION « LES FEMMES ONT DIT NON »

La bibliothèque a récemment accueilli l'exposition « Les femmes ont dit non », consacrée aux parcours de femmes qui, à travers l'histoire, ont osé résister, s'engager et défendre leurs convictions. La classe de CM1-CM2 de Stéphane Lacouture a eu l'occasion de découvrir cette exposition forte et inspirante.



Guidés parmi les panneaux, les élèves ont observé avec beaucoup d'intérêt les portraits de ces femmes engagées. La visite a suscité curiosité et étonnement : pourquoi ces femmes ont-elles décidé de dire non ? Qu'est-ce qui les a poussées à agir ? Comment leur action a-t-elle changé le cours des choses ? De retour en classe, les échanges ont été riches.

Les élèves ont pu poser toutes leurs questions, partager leurs impressions et faire le lien entre ces destins et les valeurs travaillées tout au long de l'année : courage, respect, égalité, droits et devoirs. Pour approfondir ces réflexions, Monsieur Melloul est intervenu au sein de la classe. Il a permis d'éclairer certains aspects historiques et sociaux évoqués dans l'exposition. Grâce à des exemples concrets et des explications adaptées, il a aidé les élèves à mieux comprendre les enjeux des luttes menées par ces femmes et l'importance de leur héritage aujourd'hui. Cette découverte a laissé une forte impression aux enfants. Chacun, à son échelle, peut défendre ses valeurs et contribuer à plus de justice et d'égalité.

À travers l'exposition « Les Femmes ont dit NON », nous

rendons hommage à ces résistantes dont l'action, longtemps restée dans l'ombre, a façonné l'histoire de la liberté. C'est l'histoire au féminin, entre courage, clandestinité et engagement.

Le vendredi 17 octobre, une présentation historique consacrée aux résistantes de la Seconde Guerre mondiale s'est installée dans la salle des fêtes. Conçue pour rappeler le rôle déterminant joué par ces héroïnes souvent oubliées, l'exposition retrace leur engagement dans la clandestinité, leurs missions périlleuses et les risques encourus face à l'occupant.

À travers des témoignages, archives, photographies et biographies, les visiteurs ont pu mesurer l'ampleur des actions menées par ces femmes : transport de messages, fabrication de faux papiers, soutien aux réseaux, hébergement de résistants, diffusion de journaux clandestins, mais aussi actes de sabotage ou participation directe au combat. Beaucoup d'entre elles ont été arrêtées, torturées, déportées ou exécutées pour avoir choisi de dire « non ».

Un moment fort de la soirée a été l'intervention de Madame Allaire, de l'AFMD 17, qui a replacé ces parcours individuels dans le contexte plus large de la répression et de la déportation. Son intervention, nourrie de documents historiques et de récits de familles, a rappelé que les résistantes ont été non seulement des actrices de l'histoire, mais aussi des témoins essentiels de la lutte contre la barbarie.

Elle a su rappeler l'importance de la transmission auprès des jeunes générations. Elle a également souligné combien la mémoire de ces femmes résistantes demeure essentielle pour comprendre notre histoire commune et préserver la vigilance citoyenne.



## LA RENTRÉE DES NOUNOUS ET DES TOUT-PETITS

Après un été rempli de soleil, de balades et de jeux en plein air, les nounous et les bébés ont repris le chemin des activités avec enthousiasme. La rentrée est toujours un moment particulier : c'est le temps des retrouvailles, des nouvelles amitiés, et des premiers pas pour certains tout-petits.

L'ambiance à la bibliothèque est toujours aussi douce et dynamique : rires, comptines et petites mains curieuses rythment.

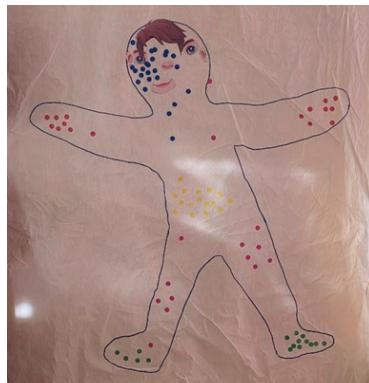
Un programme riche et joyeux pour éveiller les sens est proposé cette année. Nous avons imaginé un fil conducteur qui accompagne les enfants au fil des mois. L'objectif : nourrir leur curiosité, encourager leur autonomie et leur permettre d'explorer le monde avec émerveillement. À travers jeux, ateliers manuels, lectures et moments de partage, les bébés grandissent tout en s'amusant et souvent sans même s'en rendre compte !

**Septembre** : les goûts et les couleurs. Pour lancer cette nouvelle année, septembre se transforme en véritable fête sensorielle. Les bébés découvrent une palette de couleurs éclatantes : rouge comme une pomme, bleu comme le ciel, jaune comme le soleil. Les nounous proposent des peintures propres, des jeux lumineux, des parcours de couleurs au sol ou encore des gommettes multicolores qui stimulent la créativité. Côté goûts, place aux petites découvertes culinaires : fruits de saison, textures à toucher ... Les enfants observent, goûtent, comparent. Chacun avance à son rythme et les éclats de rire ne manquent jamais.



**Octobre** : à la découverte des animaux. En octobre, les animaux deviennent les stars !

Nous invitons les petits à reconnaître les cris des animaux, à imiter leurs mouvements et à écouter des histoires pleines de poils, de plumes et de moustaches. Ce thème est toujours un temps fort : il nourrit l'imagination et développe l'attention des tout-petits, émerveillés par la diversité du monde vivant.



**Novembre** : le corps humain et les habits. Avec les premiers frissons de l'hiver, les activités se recentrent sur le corps humain : « Où est ton nez ? Et tes oreilles ? » Les bébés apprennent en jouant grâce à des chansons, des puzzles, des jeux de mime et de petites comptines à gestes. Il y a également tout un programme autour des vêtements : enfiler un manteau, choisir un bonnet, glisser ses doigts dans des moufles... autant de gestes simples mais valorisants, qui encouragent l'autonomie. Les tout-petits adorent essayer, répéter, recommencer, ils ne manquent jamais de fierté quand ils y arrivent « tout seuls comme des grands ».

Une belle année en perspective, cette rentrée s'annonce riche en rires et en découvertes. Toujours passionnées et attentives, nous essayons de proposer un cadre sécurisant, bienveillant et stimulant.

Quant aux bébés, ils explorent, s'émerveillent, progressent, testent et grandissent dans la joie. Entre petits pas, grands sourires et aventures, une magnifique année s'ouvre devant eux.

Article :

Véronique FICHEL

## TEMPS LIBRE : ACTIVITÉS RÉALISÉES DE JANVIER À JUIN 2025

Temps Libre est une association qui permet de se retrouver pour partager des moments de convivialité, découvrir différentes techniques de petit bricolage lors d'ateliers de loisirs créatifs et participer à des sorties.



Sortie bowling : à chacun(e) son style



A chacun(e) sa spécialité pour préparer le goûter



Ateliers : Livres pliés, vaisselle craquelée et décoration table

Article :

Denise ROSA

11

### Appel aux dons pour Temps Libre. Crédit : **Création d'une section jeux en 2026**

si vous n'utilisez plus vos pelotes de laine, rubans, perles ou autres matériaux de bricolage : contacter Chan- tal. Merci.

si vous avez envie de jouer aux cartes ou jeux de société : contacter Chantal.

## LES ENFANTS DE L'AQUEDUC: NOUVELLE ANNÉE, NOUVEAU BUREAU

Pour l'année 2025-2026, un nouveau bureau a été élu

Présidente : Christelle Portrat (maman d'Oscar en CM2 et Tom en CE2)

Trésorier : Yannick Honoré (papa d'Alexiane en CM1)

Secrétaire : Marie Cécile Pradot (maman de Rachel en CM2 et Andréa en CE1).

Nous remercions les parents et Monsieur Lacouture d'être venus lors de cette assemblée générale.

Événements organisés en ce début d'année scolaire :

\* 7 décembre : Vide ta chambre, un grand succès pour les réservations, en quelques jours la salle était complète. Merci aux parents, aux amis et aux familles pour les délicieux gâteaux et merci à tous pour votre visite.

\* Tombola de Noël au prix d'1 euro le ticket, a connu un immense succès. Nous remercions les nombreux participants.

\*Venue du Père Noël dans les classes pour la traditionnelle photo. Le père Noël en a profité pour donner un présent à chaque enfant.

\* Cette année pour Noël, nous avons opté pour une séance de cinéma offerte à l'ensemble du RPI, "mission Père Noël" pour les plus grands, et pour les élèves de maternelles " la petite fanfare de Noël".

La brocante du muguet : C'est une manifestation très importante pour l'APE, cela représente environ 1/3 des ressources de l'association.

Votre participation est primordiale pour la survie de l'association ainsi que celle du vide grenier.

Vous pouvez suivre notre actualité sur notre compte Facebook : Enfants De l'Aqueduc

Vous pouvez nous joindre par e-mail : [enfantsaqueduc@gmail.com](mailto:enfantsaqueduc@gmail.com) N'hésitez pas à venir à notre rencontre, nous avons toujours besoin d'aide lors des différentes manifestations.

L'équipe des enfants de l'aqueduc.



### Dates à retenir :

7 mars : Vide ta chambre (salle des fêtes de Vénérand)

1 er mai : Brocante du muguet conjointement avec le Foyer Rural de Vénérand

27 juin : Kermesse (salle des fêtes du Douhet)

### Article :

Christelle PORTRAT



## UNE NOUVELLE ANNEE COMMENCE POUR LE FOYER

L'assemblée générale s'est tenue le jeudi 16 octobre 2025.

Les rapports d'activités et financiers ont été présentés et validés.

Le bureau 2025 – 2026 se compose de :

FICHEL Véronique : présidente,  
CARDINAL Catherine : vice-présidente,  
MARTINEAU Marie-Andrée : trésorière,  
CAILLAULT Stéphane : vice-trésorier,  
VESVAL Catherine : secrétaire,  
CHUPEAU Chantal : vice-secrétaire.

Nous remercions chaleureusement Jean-René pour son engagement au sein du Foyer Rural pendant ces nombreuses années. Et souhaitons la bienvenue à Stéphane parmi nous.



Retrouver toutes les infos du Foyer Rural de Vénérand sur PANNEAU POCKET. Une application gratuite à installer gratuitement sur votre téléphone.



Article :

Catherine VESVAL

## L'heure CIVIQUE Vénérandaise

Rappel : Qu'est-ce que l'Heure Civique ?

Chaque habitant est invité à donner une heure par mois pour une action de solidarité dans son voisinage ou sa commune, en choisissant les gestes de solidarité qui lui conviennent. Renseignements à la mairie de Vénérand.

Article :

Véronique FICHEL

13

## JOURNÉE FESTIVE DU 26 JUILLET

Une bonne quarantaine de marcheurs se sont retrouvés vers 9 heures, sur la place de la mairie, afin de prendre un café pour démarrer la randonnée, bon pied bon œil. Nous sommes partis vers 9h30 et avons emprunté le nouveau sentier qui chemine à travers la commune, chacun à son rythme. Chemin faisant, nous avons fait un crocheton par les Fontaines.



Certains ont préféré raccourcir le circuit ; pour les autres, après environ 8 km, soit 2 heures de marche, le chemin s'est poursuivi jusqu'à nous ramener à notre point de départ. Vers midi, Madame le Maire nous a offert un apéritif concocté par ses soins et apprécié de tous. Agréable moment de convivialité et d'échanges ! Vers 13

heures, certains ont pris la direction du terrain de foot pour partager un pique-nique sorti du sac, à l'ombre des barnums.

Le concours de pétanque a débuté un peu après 15 heures car il a fallu attendre quelques retardataires et la constitution d'un nombre adéquat d'équipes. Le tirage au sort des binômes s'affrontant s'est opéré dans la bonne humeur. Le tournoi s'est déroulé en 4 manches entrecoupées de pause à la buvette. Vers 19 heures, le classement a été annoncé, avec remise des lots à chaque participant.

S'en est suivi un punch offert par le Foyer rural et pour ceux qui le souhaitaient - soit une centaine de convives - un repas de grillades cuites par Grégory aidé de bénévoles, sous les tivolis.

Le vent n'a pas permis au ciné plein air de se dérouler sur le terrain de foot. Donc, ceux qui le désiraient sont dirigés vers la salle des fêtes pour assister à la projection du film « Cocorico ». Un moment de rire et bonne humeur qui a plu à bon nombre de spectateurs ! Vers minuit, chacun a regagné son domicile avec, au cœur, le souvenir d'une belle journée réussie !

## NETTOYAGE DE LA COMMUNE

Un grand merci à nos bénévoles qui ont confirmé l'engagement de notre commune pour un cadre de vie impeccable ! Samedi 18 octobre, le soleil était au rendez-vous, tout comme l'esprit de solidarité de nos concitoyens.

Réunis dans le cadre de l'Heure Civique, plusieurs habitants ont participé avec enthousiasme à une matinée dédiée au nettoyage de la commune. Une excellente nouvelle pour commencer : le bilan de cette action témoigne de la civilité de nos habitants ! Nos courageux volontaires ont constaté que la quantité de détritus à ramasser était relativement faible, preuve que notre commune est déjà très bien entretenue.

Le Bilan en images : Malgré la propreté générale, les quelques sacs et objets plus volumineux ramassés prouvent que la vigilance reste de mise. Cette action est une démonstration de citoyenneté active et de l'attachement de nos habitants à la beauté

et à la propreté de notre environnement.

L'Heure Civique renforce le lien social et rappelle que l'entretien de notre cadre de vie est l'affaire de tous. Un grand bravo à tous les participants et un immense merci à l'ensemble des habitants pour leur civisme quotidien ! Continuons à maintenir ce niveau d'excellence collective. Chaque geste compte pour faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre, ensemble.



## SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU

Le temps d'une soirée, la salle des fêtes s'est transformée en un lieu de convivialité et de partage à l'occasion de notre rendez-vous annuel incontournable : la soirée Beaujolais Nouveau ! L'esprit de fête et la joie des retrouvailles. L'événement a connu un franc succès. Dès l'ouverture des portes, l'atmosphère était vibrante, mêlant les rires, les discussions animées et la joie de se réunir. Plus qu'une simple dégustation, cette soirée est devenue, au fil des années, un véritable symbole de la vie communale.

C'est l'occasion parfaite pour se retrouver, faire connaissance et se côtoyer autour des grandes tables dressées pour l'occasion. Des gourmandises accompagnent le Beaujolais, les papilles ne sont pas en reste ! Une succulente assiette, préparée avec soin, proposait de quoi régaler chaque convive, des mets traditionnels aux saveurs de l'automne. Ces



moments d'échanges permettent de partager un moment de détente et de créer, de renforcer le lien entre les habitants de la commune. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont œuvré pour faire de cette soirée une réussite. Leur engagement est précieux et essentiel à la vitalité de nos événements. Un grand merci également à vous tous, pour votre participation enthousiaste. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine pour perpétuer ensemble cette magnifique tradition : jeudi 19 novembre 2026.



Retrouvez les horaires des activités sportives et les dates des marches sur [www.venerand.fr](http://www.venerand.fr) rubrique Foyer Rural

Article :

Véronique FICHEL

## Au fil des rues... L'actualité en images



### Activité Physique Adaptée et Santé à Vénérand

Le Groupe Hospitalier Saintes – Saint-Jean-d'Angély vous propose, en partenariat avec l'association Siel Bleu et la MSA, un programme d'exercices physiques personnalisés, adaptés à vos besoins et à vos capacités. Une éducatrice sportive Siel Bleu, chargée de prévention et spécialisée en Activité Physique Adaptée, est à votre disposition. **Tous les lundis de 14h00 à 15h00 dans la salle municipale de Vénérand – Gratuit**

### Colis de Noël 2025

En cette fin d'année, 102 colis de « Saveurs de Fête » ont été distribués aux habitants de la Commune âgés de plus de 70 ans.

Cette distribution est assurée par les conseillers communaux des secteurs concernés qui ont également donné les dessins réalisés par les enfants de l'école de Vénérand.

Certains élèves ont même accompagné les élus lors de la distribution au domicile des habitants.



### S'inscrire pour voter aux élections municipales les 15 et 22 mars prochains

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales de Vénérand jusqu'au vendredi 6 février 2026 à 17h30.

Vous pouvez le faire en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile ou sur site internet :

[www.service-public.gouv.fr](http://www.service-public.gouv.fr).

# Portrait de Vénérandais

A chaque édition, nous présentons le portrait de Vénérandais ou de personnes travaillant sur la commune. Des habitants parmi d'autres que vous croisez peut-être tous les jours sans vraiment les connaître. Gros plan sur leur passion et sur leur vie dans le village.

## CARTE D'IDENTITÉ

Nom : **BETANT**

Prénom: **Sophie**

Age: **58 ans**

Adresse : **13 Le Fief**

Profession : **émailleuse  
sur cuivre**

*« Mon changement radical de vie est intervenu il y a 6 ans. J'ai à la base une formation de bijoutière mais curieusement la bijouterie ne m'a pas plu. Je ne me retrouvais pas dans la production de bijou presque à la chaîne. Ma grand-mère Alice, qui était émailleuse, m'a enseigné le dessin dès l'âge de 6-7 ans et j'étais à la recherche de cette dimension artistique à travers un métier passion de création.*

*Je me suis lancée en 2020, après avoir suivi la formation d'une émailleuse de Moissac complétée par un parcours autodidacte.*

*L'émaillage consiste à déposer différentes couches de poudre d'émail sur du cuivre, de l'argent ou de l'or. L'émail est une poudre de verre; de la silice avec des oxydes métalliques. J'utilise la technique des émaux de Limoges qui date de l'Antiquité. Les pièces passent au four pour une cuisson à 800 degrés. L'émail va se vitrifier et la pièce va ressortir comme si on avait appliqué du vernis. Il est possible de peindre sur les émaux et de cuire à chaque ajout. Et je peux finir par appliquer des feuilles d'or ou des feuilles d'argent. On peut aussi cloisonner les émaux avec un fil de cuivre par exemple, c'est une jolie technique qui permet de les séparer. Je me procure mes émaux et mes cuivres dans une cristallerie de Limoges.*

*Mes techniques de bijoutière et ce savoir faire d'émailleuse me permettent aujourd'hui de créer mes propres bijoux. Des colliers, des bracelets, boucles d'oreilles... J'aime bien aussi faire des portraits, des fleurs tout ce qui est milieu aquatique également, un peu de tout.*

*Ce qui est bien, c'est que je conjugue le dessin et la peinture avec les émaux, je peux par exemple coudre des émaux dans des tableaux. J'apprécie tout particulièrement le travail de découpe du*

*cuivre. Je propose ainsi des créations très variées ce qui est nécessaire aujourd'hui pour se distinguer. Beaucoup d'artistes font des bijoux, il est donc intéressant d'avoir d'autres propositions.*

*J'ai commencé par présenter mes créations sur des marchés, des salons d'art avant de trouver, il y a 5 ans, une petite boutique à Mornac sur Seudre. J'y expose et vends mes pièces d'avril à septembre. Les 6 autres mois de l'année sont consacrés à la production de ma collection.*

*Si j'avais plus de temps, mon projet serait de mettre en place des formations ou des stages pour s'initier à l'émail. »*

**Boutique:** Sophia & B, 5 Place de la Cure – Mornac sur Seudre

**Instagram:** sophiaandb – **Tél:** 06.42.80.23.23



# L'ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

## Artisans et services

**Alicia FOUGEROUX**  
Conseillère en immobilier  
06.29.15.40.20  
alicia.fougeroux@safti.fr



**CL Menuiserie Clément LUSSEAUD**  
Ouverture et fermeture-Charpente-Cuisine-Agencement d'intérieur-  
Isolation-Cloisons sèches  
45 route des grands bois, 17100 Vénérand  
Tél. 06.42.42.93.28  
Mail : clement.lusseaud@wanadoo.fr

**Coiffure Patricia – Mme Patricia PIAUD**  
Coiffure homme-femme-enfants  
19 Rue des deux sources, 17100 Vénérand  
Tél. 05.46.97.71.47  
Mail : pat-calou@orange.fr

**Comme à la maison – Mme Emmanuelle HUET**  
Garde animalière à son domicile en semaine et le week-end  
7 Le Coeur de Bourg, 17100 Vénérand  
Tél. 06 63 77 95 18  
Mail : emmanuellebarnabe@yahoo.com

**Dimitri BRIZARD – SARL RENOV'ISOLATION**  
Rénovation et isolation des bâtiments  
3B Les Terres de Soie, 17100 Vénérand  
Tél. 07.88.68.49.63  
Mail : renov.isolation17@gmail.com

**Général du Bâtiment – MEMIN Dominique**  
Tél. 06.70.06.20.70  
Mail : dominique.memin@orange.fr

**L'île aux fleurs – Séverine DAGOMEL**  
Fleuriste Événementiel  
Tél. 06.43.34.78.52  
Mail : lileauxfleurs.ds@gmail.com

**LyEnergie**  
Massages en Entreprise—Massage au Salon  
Tél. 06.21.07.04.73—Mail : lyenergie@outlook.fr  
Site internet: www.lyenergie.com

**Madeline Thouron – Technicienne d'études du bâtiment et des sinatrices en architecture**  
Adresse : 19 route de la Chapelle, 17100 Vénérand  
Téléphone : 07 50 82 02 42  
E-mail : agencemadelinethouron@gmail.com

**Le Brasero – M. MOURMANT Sébastien**  
Restaurant—Traiteur

16 Route Nationale, 17100 Vénérand  
Tél. 05.46.91.93.38

**Les Saules de Sophie – Sophie Melloul vannière**  
22 chemin de chez Labarre, 17100 Vénérand  
Tél. 06.33.71.16.86  
Mail : lessaules.desophie@gmail.com  
<https://instagram.com/lessaules.desophie>

**Multi-service de l'habitat – M. Stéphane TOURNAT**  
Tous travaux de maçonnerie, terrassement et espaces verts  
14 chemin des sous-bois, 17100 Vénérand  
Tél. 06.37.29.65.29 - Tél. 05.46.93.32.39

**Nailome Prothésiste ongulaire à domicile**  
**Charlène GUILLORY**  
Tél. 06.06.45.42.36  
Mail : charlene@nailome.com

**Saint'Elec – M. MAUREY Stéphane**  
Travaux 5J/7 - Dépannage 7J/7  
10 Lotissement Coeur de Bourg, 17100 Vénérand  
Tél. 06.61.85.34.12 Tél. 05.16.22.18.85  
Mail : electricien.saintes.17@gmail.com

**Tom Auto 17**  
Carrosserie - Peinture - Achat/Revente  
1 Bis Chemin du Vallon , 17100 Vénérand  
Tél. 07.71.85.05.65—Mail : tomauto17@outlook.fr



## Artistes

**MOREAU Catherine – PAILLOU Alain**  
Coloriste BD et sculpture animalière - auteur BD et dessinateur  
Judiciaire.  
5, chemin du gros chêne, 17100 Vénérand  
pailou.alcat@wanadoo.fr Tél: 0604025744

**OPETA Tattoo**  
Spécialiste des tatouages polynésiens, réalisation autres styles sur  
demande.  
1 le hameau des fontaines, 17100 Vénérand - Tel : 07 68 29 54 54  
Mail : [opetataattoo@gmail.com](mailto:opetataattoo@gmail.com)  
Site internet : <https://opetataattoo.com>

*Cette liste est non exhaustive. Elle recense les artisans et artistes qui se sont manifestés pour apparaître sur le site internet de la Commune. Si vous souhaitez figurer sur cet annuaire merci de prendre contact avec la mairie.*

# LES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2025

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 13**

**PRÉSENTS : 11**

**VOTANTS : 11**

**L'AN DEUX MIL VINGT CINQ**

**LE 2 SEPTEMBRE A VINGT HEURES**

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VÉNÉRAND, DUMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SÉANCE PUBLIQUE, À LA MAIRIE, SOUS LA PRÉSÉDENCE DE MADAME LIBOURREL FRANÇOISE, MAIRE ;**

**DATE DE LA CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL :**

**25 AOÛT 2025**

**PRÉSENTS :** M. BELLANGER Ludovic, Mme FICHEL Véronique, Adjoints ; MMES et MM. CAILLAULT Stéphane, CHARRIER Jean-Michel, DURAND Jérôme, JAUD Christophe, MARTINEAU Marie-Andrée, MELLOUL Jacques, ROGIC Vincent, VESVAL Catherine.

**EXCUSES :** Mme TEXIER Martine, BORZEIX-CONCAIX Raphaël.

**ABSENT :**

**POUVOIR :**

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Jacques MELLOUL

### **1) DÉCISION MODIFICATIVE N°1-2025 BUDGET ANNEXE LE BOIS DES FORTS**

Mme le Maire indique au conseil qu'un nouveau bornage a dû être réalisé sur le lotissement du Bois des Forts suite au Permis d'Aménager modificatif qui remonte la ligne d'accroche des constructions. Les frais du bornage n'étant pas connus au moment du vote du budget, il convient de le modifier pour permettre le règlement de la facture.

### **INVESTISSEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
168748 (16) : Autres communes	-1 140,00		
3555 (040) : Terrains aménagés	1 140,00		
<b>Total dépenses :</b>	<b>0,00</b>	<b>Total recettes :</b>	<b>0,00</b>

### **FONCTIONNEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<i>Article (Chap) -</i>	<i>Montant</i>	<i>Article (Chap) -</i>	<i>Montant</i>
6045 (011) : Achats d'études	1 140,00	71355 (042) : Variation des stocks	1 140,00
<b>Total dépenses :</b>	<b>1 140,00</b>	<b>Total recettes :</b>	<b>1 140,00</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- De modifier le budget tel qu'indiqué ci-dessus.

### **2) CESSION AMIABLE DE LA VOIRIE, DES ÉQUIPEMENTS ET ESPACES COMMUNS DU LOTISSEMENT « CHEZ MORNÉT » A LA COMMUNE POUR TRANSFERT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**

Mme le Maire indique que le propriétaire du lotissement « Chez Mornet » demande à la commune le transfert dans le domaine public communal de la voie privée, des équipements et des espaces communs du lotissement.

La collectivité ainsi sollicitée n'a pas l'obligation d'intégrer les voies privées dans le domaine communal. Lorsqu'elle accepte cette intégration, elle prend à sa charge tous les frais à venir d'entretien, de réparation et de réfection de la voie. (...)

Il est proposé au conseil municipal :

- D'accepter le transfert amiable des voies, équipements et espaces communs du lotissement « Chez Mornet », entre Monsieur Pierre GUILLAUD et la commune et de classer celles-ci dans le domaine public communal,
- D'autoriser Madame le Maire à signer l'acte notarié de cession à titre gratuit.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte le transfert amiable de la voirie, des équipements et espaces communs du lotissement « Chez Mornet », d'un linéaire de 238 m, composée des parcelles indiquées ci-dessous :

- Section ZE 51, ZE 52, ZE 55, ZE 85 et ZE 745 d'une contenance de 3524m<sup>2</sup> (dont 1225 m<sup>2</sup> de voirie).
- Accepte la cession gratuite (...).

### **3) PRISE EN CHARGE D'UNE PART DU TRANSPORT SCOLAIRE RESTANT À LA CHARGE DES FAMILLES**

Mme le Maire propose le renouvellement de cette aide pour cette année scolaire 2025-2026.

(...)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

-De reconduire en 2025-2026, l'aide financière accordée aux familles dont les enfants utilisent le service de transport scolaire au sein du RPI Vénérand/Le Douhet (...)

-D'arrêter le montant de cette aide à 22€(..)

**4) MODIFICATION DES STATUTS DE SAINTES – GRANDES RIVES – L’AGGLO LIÉE À LA COMPÉTENCE FACULTATIVE ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE ET PLUS PARTICULIÈREMENT D’ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES**

(...) Considérant qu'il est proposé la rédaction statutaire suivante :

d) Activités extrascolaires

- Elaboration, coordination et mise en œuvre du Projet Educatif de Territoire

- Organisation des activités qui s'exercent le mercredi et pendant les vacances scolaires dans le cadre des conventions passées avec la CAF et/ou déclarées à la DDCS comprenant l'ensemble des charges (y compris celles relatives au personnel) liées à ces activités hors dépenses de fonctionnement (eau, électricité, chauffage, entretien courant) et dépenses d'investissement liées aux bâtiments. (...)

EST COMPLETE PAR :

- Construction, extension, aménagement, entretien, fonctionnement et gestion de tout nouveau projet de ludothèque. Cette compétence ainsi rédigée n'inclut pas la ludothèque existante au 1er juin 2025 située 2 passage Massiou à SAINTES.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

-adopte à l'unanimité la modification statutaire de la Communauté d'Agglomération « Saintes- Grandes Rives- L'Agglo » susvisée.

**5) RÉVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX**

Mme le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de réviser le loyer du 28 rue des deux sources en tenant compte du taux IRL du 2nd trimestre 2025 (le dernier indice connu), soit + 1.04%

**28 bis rue des Deux Sources**

Loyer actuel : 550€ Augmentation : 5.72€

Loyer pouvant être révisé à compter du 01/10/2025 : 555.72€

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité :

-de revaloriser le loyer du 28bis rue des deux sources au 01/10/2025 de 1.04% soit un nouveau loyer de 555.72€.

**6) LOCATION DE SALLE A L'ASSOCIATION « CLUB CANIN EDUCATION AGILITY SAINTAIS »**

Mme le Maire indique au Conseil que l'association « Club Canin Education Agility Saintais » organise son assemblée générale et un thé dansant le vendredi 6 mars 2026 et souhaite réserver la cuisine et la grande salle municipale.

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité :

-de louer la salle municipale et la cuisine le 6 mars 2025 pour 250€ (chauffage compris).

**7) DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN- DIA 06/2025 – 14 JARDIN DU BOURG**

Mme le Maire fait part au conseil de la Déclaration d'Intention d'Aliéner reçue dans le cadre de la vente du bien situé 14 Jardin du Bourg et cadastré AN 783. Cette parcelle étant située en zone de préemption, Mme le Maire sollicite l'avis du conseil.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

-Décide de ne pas préempter sur la vente du bien mentionné ci-dessus. (...)

**8) DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN- DIA 07/2025 – 34 LES GROIES DE LA GARENNE**

Mme le Maire informe le conseil que le bien situé au 34 Les Groies de la Garenne et cadastré AN 427 est en vente.

Ce bien étant située en zone de préemption, Mme le Maire sollicite l'avis du conseil.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

-Décide de ne pas préempter sur la vente du bien mentionné ci-dessus. (...)

**Questions diverses :**

**Le point sur la rentrée scolaire 2025-2026 :**

Mme le Maire indique au conseil que les effectifs sont en légère baisse sur le RPI le Douhet -Vénérand avec un total de 120 élèves. La moyenne par classe est de 24 élèves. En revanche une baisse sensible est à redouter pour la prochaine rentrée avec le départ de 19 élèves au collège pour 8 entrées seulement côté Vénérand.

**Remise en état de la Fontaine du Moulin :**

Mme le Maire informe le conseil que le lavoir du site de la Fontaine du Moulin, mis à disposition de Saintes Grandes Rives l'Agglo, a été remis en état par l'association Le SAS. Les agents de la Commune interviendront en septembre à la demande de l'Agglomération pour tondre et débroussailler l'ensemble du site avant l'ouverture au public pour les journées du patrimoine les 20 et 21 septembre. L'Agglomération cherche une solution pour l'entretien annuel du site qui n'ouvrira pas au public (hors scolaire) avant le printemps prochain. Concernant le stationnement, des travaux sont prévus

sur le parking actuel avec la création d'une place matérialisée pour le stationnement d'un bus. Les véhicules légers seront dirigés sur le terrain acquis par la CDA. L'accès calcaire va être modifié afin d'en adoucir la pente, le terrain restera en-herbé.

Recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers :

Mme le Maire rappelle qu'un recours contentieux a été déposé le 19 décembre 2024 devant le Tribunal Administratif de Poitiers contre la décision implicite de rejet du recours gracieux contre la décision de non opposition à la déclaration préalable DP 017 462 24 P0014 délivrée à Monsieur Christophe CACOUAULT le 4 juillet 2024. L'avocat de la Commune a remis son mémoire de réponse le 25 août 2025 mais l'affaire ne devrait pas être examinée par le Tribunal Administratif avant fin 2026.

Travaux salle municipale :

Mme le Maire communique au conseil les dates d'intervention des entreprises dans le cadre des travaux de la salle municipale. Démarrage du chantier de menuiserie le lundi 8 septembre 2025 pour une semaine. Priorité sera donnée aux petites salles pour que le Yoga et Temps Libre puissent maintenir leurs activités. L'entreprise chargée de la rénovation du plafond de la salle municipale interviendra à partir du lundi 20 octobre 2025 (vacances de la Toussaint) pour un mois. Fin des travaux le mercredi 19 novembre 2025. Pendant cette période la grande salle ne sera pas disponible. Seules les petites salles pourront être occupées.

Toiture du garage du 1 Place de l'église :

Mme le Maire indique que des fuites sont régulièrement constatées dans le garage du logement communal 1 place de l'église. Les tuiles tige de botte glissent lors des pluies ou des coups de vent et nécessitent de fréquentes interventions. Un devis a été demandé pour une rénovation en tuiles mécaniques.

Vitesse Route du Bois des Forts et Chemin de Chez Labarre :

Mme le Maire informe le conseil de doléances d'habitants concernant la vitesse excessive des véhicules, Route du Bois des Forts et Chemin de Chez Labarre. Diverses solutions sont évoquées sur les deux axes mais doivent tenir compte des nuisances sonores, des passages d'engins agricoles, de leurs effets très limités dans le temps... Il est décidé de prendre contact avec des entreprises de TP pour trouver un aménagement Chez Labarre au niveau du Lotissement Chez Mornet. Concernant la Route du Bois des Forts, un rendez-vous est programmé sur place pour étudier la situation.

Bibliothèque et activités pédagogiques :

Mme Véronique FICHEL, 3<sup>ème</sup> adjointe, donne les rendez-vous des activités de la bibliothèque. La visite vendange et vinification est programmée le 23 septembre pour les scolaires et le 24 pour tout public. Les accueils des scolaires et des assistantes maternelles sont reconduits avec un calendrier

similaire à celui de l'an dernier.

Mme FICHEL indique qu'une réunion est programmée pour la reprise du jardin pédagogique et qu'un projet musique est à l'étude pour réunir les enfants gardés par les assistantes maternelles et les maternelles de la classe de Mme Berland. Le passeport civique commencé en 2024-2025 sera poursuivi et achevé cette année.

Enfin Mme FICHEL évoque l'opportunité d'un rangement du garage communal pour faciliter l'utilisation du local pour les associations et les agents communaux.

Les dates à retenir :

- le 12 septembre 2025 : Repas agents et élus au Brasero
- le 19 septembre 2025 à 18h : Ouverture officielle de la Maison de l'aqueduc
- le 16 octobre 2025 : Assemblée générale du Foyer Rural
- le 8 novembre 2025 : Animation « Café mortel » à la bibliothèque

La séance est levée.

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2025

### **NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 13**

### **PRÉSENTS : 11**

### **L'AN DEUX MIL VINGT CINQ**

### **LE 14 OCTOBRE À VINGT HEURES**

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VÉNÉRAND, DUMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SÉANCE PUBLIQUE, À LA MAIRIE, SOUS LA PRÉSIDIANCE DE MADAME LIBOURREL FRANÇOISE, MAIRE ;**

### **DATE DE LA CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 8 OCTOBRE 2025**

**PRÉSENTS :** Mme TEXIER Martine, Mme FICHEL Véronique, Adjoints ; MMES et MM. CAILLAULT Stéphane, CHARRIER Jean-Michel, DURAND Jérôme, JAUD Christophe, MARTINEAU Marie-Andrée, MELLOUL Jacques, ROGIC Vincent, VESVAL Catherine.

**EXCUSES :** Raphaël BORZEIX-CONCAIX, M. BELLANGER Ludovic

### **SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Vincent ROGIC**

Présentation du CODEV (Conseil de Développement de l'Agglomération de Saintes) par Mme Josseline BERSON, Sylvie FLAGEUL et M. Denis REDUREAU

Les trois membres présents du CODEV expliquent que le

Conseil de Développement de l'Agglomération de Saintes a été lancé par les élus communautaires pour développer la participation citoyenne sur la période 2021 – 2026.

Les Conseils de développement sont des instances de démocratie participative créés par la loi LOADDT du 25 juin 1999 et confortés par les lois MAPTAM en 2014 et NOTRE en 2015. Ils sont obligatoires pour les EPCI (communautés de communes, communautés d'agglomérations) de plus de 50 000 habitants. Constitués d'un maximum de 44 membres bénévoles, représentants des milieux économiques, de la vie sociale, culturelle et sportive, d'habitants usagers, ils s'organisent librement. Les CODEV travaillent sur saisine des élus communautaires ou sur auto saisine concernant des questions d'intérêt général en lien avec son territoire afin de rendre un avis consultatif.

L'instance de l'Agglomération de Saintes a fait remonter la parole citoyenne sur différents thèmes comme la Flow Vélo, les mobilités, les déchetteries ou encore les énergies renouvelables.

La charte de coopération CDA-CODEV et le règlement intérieur du CODEV sont les deux saisines en cours d'examen.

Tous les travaux du CODEV de l'Agglomération de Saintes sont consultables sur le site de l'Agglo :

<https://agglo-saintes.fr/agglo/qui-sommes-nous/le-conseil-de-developpement/>.

#### **ACQUISITION DE BIENS SANS MAÎTRE**

Vu l'article L. 1123-1 du Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu l'article 713 du Code civil,

(...) Sur rapport de Madame le maire,

Le maire rappelle au conseil municipal que, lors de la séance du 27 mai 2025, a été évoquée la situation juridique d'une habitation cadastrée section AK n° 71 et située 4 rue de la Gîte - Chez Portier - dont la végétation envahit les propriétés voisines, faute d'entretien.

Il s'agit d'un immeuble désigné sur le plan fiscal comme étant non bâti vraisemblablement en raison de son état de ruine et dont le propriétaire identifié est Monsieur Louis PICOT au même titre que les sept autres propriétés non bâties suivantes :

-Section AI n° 16 - Chez Virneau – d'une contenance de 3 ares 64 centiares,

-Section AK n° 69- Chez Portier – d'une contenance de 46 centiares,

-Section AK n° 135 – Les Mancrots – d'une contenance de 2 ares 24 centiares,

-Section AK n° 191 – Le Marraud – d'une contenance de 5 ares 25 centiares,

-Section AK n° 218 – Le Marraud – d'une contenance de 10 ares 98 centiares,

-Section ZC n° 1 – Chez Virneau – d'une contenance de 32 ares 37 centiares,

-Section ZC n° 31 – Les Mancrots – d'une contenance de 18 ares 12 centiares,

Monsieur Louis PICOT étant décédé le 06 août 1972. (...)

**Considérant** que Monsieur Louis PICOT, seul propriétaire identifié des immeubles ci-avant désignés et décrits, est décédé il y a plus de trente ans ;

**Considérant** qu'aucun héritier n'a recueilli sa succession ou manifesté son intention de l'accepter ;

Le maire propose au conseil municipal de délibérer sur l'exercice par la Commune des droits qu'elle tient de l'article 713 du code civil d'acquérir la propriété des biens sans maître dépendant de la succession de Monsieur Louis PICOT.

**Après en avoir délibéré**, le conseil municipal à l'unanimité :

#### **DECIDE :**

**D'ACQUÉRIR** la propriété des biens sans maître suivants : (...)

**AUTORISE** le maire à signer tout acte relatif à leur incorporation au domaine communal.

**DIT** que la présente délibération sera affichée en Mairie avec le procès-verbal de prise de possession pendant un délai de deux mois ;

#### **2) RÉCUPÉRATION ABONNEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT**

Mme le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de procéder à la récupération de l'abonnement et de la consommation eau et assainissement pour les logements communaux suivants :

-28Bis rue des Deux Sources :  $65 \text{ m}^3 \times 5.55 = 360.75\text{€}$

-1 place de l'Eglise :  $177 \text{ m}^3 \times 5.6 = 991.20\text{€}$

**Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :**

- de charger Mme le Maire de procéder au recouvrement des sommes dues auprès des locataires.

#### **3) LOCATION DE SALLE A L'ASSOCIATION « CLUB CANIN EDUCATION AGILITY SAINTAIS »**

Mme le Maire indique au Conseil que l'association « Club Canin Education Agility Saintais » organise les 30 et 31 mai 2026 sur le territoire de la Commune. (...)

**Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité :**

-de louer la salle municipale à l'association « Club Canin Agility Saintais » les 29, 30 et 31 mai 2026 pour 180€.

## **Questions diverses :**

### **Colis de Noël :**

Mme le Maire propose au conseil de reconduire l'opération des colis de Noël offerts aux habitants de plus de 70 ans. Pour 2025, 66 personnes seules et 36 couples seraient concernés. La société LAREDY qui donne satisfaction depuis plusieurs années pourrait être sollicitée. Le conseil se prononce pour la reconduction des colis de Noël avec la société LAREDY.

### **Vélos Cargo :**

Mme le Maire explique que l'Association des Maires Ruraux de Charente-Maritime (AMR 17) a communiqué sur une opération de mise à disposition de vélo cargo à assistance électrique financée par les certificats d'économies d'énergie (CEE). La Commune a fait la demande de trois vélos et attend la validation de la commande. Le conseil se prononcera lors d'une prochaine réunion sur l'utilisation de ces moyens de transport.

### **Logement 28b rue des deux sources :**

Mme le Maire indique que l'actuel locataire a déposé son pré-avis. Les visites ont commencé et un couple avec un enfant prendra le logement à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2025.

### **Haie Chemin de la Villa :**

Mme le Maire informe le conseil qu'une lettre de mise en demeure a été envoyée à une habitante du Chemin de la Villa pour défaut d'entretien de sa haie. De grands arbres résineux en limite de propriété débordent sur la route et gênent le passage des véhicules. Un devis a été demandé à un élagueur mais la propriétaire a fait part de ses difficultés financières. Mme le Maire souhaite la rencontrer pour trouver une solution et en rediscuter lors du prochain conseil.

### **Ouverture officielle de la Maison des Aqueducs :**

Mme le Maire revient sur la soirée d'inauguration le vendredi 19 septembre 2025 et le week-end d'ouverture de la Maison de l'aqueduc dans le cadre des journées du patrimoine. Les invitations ont été gérées par la Communauté d'Agglomération de Saintes à qui le site est mis à disposition depuis 2019. Mme le Maire regrette que les anciens élus et bénévoles des fontaines n'aient pas été invités et indique avoir demandé l'organisation d'une visite privée à destination de ces personnes.

Mme le Maire précise que la convention de mise à disposition du site est obsolète et doit être revue avec Saintes Grandes Rives l'Agglo que ce soit d'un point de vue juridique mais aussi pratique dans la gestion des divers équipements (parking, WC...).

### **Campagne de stérilisation des chats :**

Mme Véronique FICHEL, 3<sup>ème</sup> adjointe, explique que deux nouveaux chats ont été stérilisés secteur centre bourg. D'autres chats ont été identifiés dans le Hameau des fontaines mais le trappage est plus difficile à organiser sans l'aide du voisinage. Une réflexion est en cours.

### **Le point sur les animations :**

Mme Véronique FICHEL fait le compte rendu de la réunion bilan de la 5<sup>ème</sup> édition des Escapades. L'édition 2026 se déroulera sur 2 jours les 13 et 14 juin pour permettre aux parti-

cipants de découvrir plusieurs animations. En cas d'intempéries il n'y aura plus de report mais une annulation.

L'adjointe relate la tenue de l'exposition « Elles ont dit non » et la conférence de Jacques MELLOUL à la bibliothèque à destination des enfants de l'école dans l'après-midi du vendredi 10 octobre 2025 et à 18 heures pour le grand public. L'exposition sera proposée dans la grande salle municipale le vendredi 17 octobre à 18h avec une intervention des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD).

Mme FICHEL explique que la marche organisée avec les Enchanteuses pour Octobre Rose le dimanche 12 octobre 2025 a réuni une cinquantaine de personnes et permis de collecter 370€ pour la recherche contre le cancer.

### **Chemin du Bon Vivant :**

M. Stéphane CAILLAULT indique que le Chemin du Bon Vivant est en très mauvais état sur sa partie basse notamment en raison des écoulements d'eau. Un avis sera demandé aux entreprises de TP.

### **Les dates à retenir :**

- le 16 octobre 2025 : Assemblée Générale du Foyer Rural
- le 17 octobre 2025 à 18h : Expo « Elles ont dit non » à la salle municipale
- le 18 octobre 2025 : Opération « Nettoie ta Commune » dans le cadre des 24 heures Civiques. Rendez-vous à 9h sur le parking de la mairie.
- le 8 novembre 2025 : Animation « Café mortel » à la bibliothèque.
- le 29 novembre 2025 : Apéro autour des livres à la Bibliothèque à partir de 10h30.
- le 29 novembre 2025 : Théâtre dans le cadre du Téléthon par la troupe de Bussac.

La séance est levée.

*Certaines délibérations sont raccourcies. Les passages amputés sont figurés par le signe (...). Vous pouvez retrouver les comptes rendus dans leur intégralité sur le site internet de la commune: [www.venerand.fr](http://www.venerand.fr)*